

Les sources où nous avons puisé les matériaux de cette histoire sont celles qui ont servi pour la vie du P. Isaac Jogues, et que nous avons énumérées dans son avant-propos.

Il est inutile de les répéter ici. Qu'il nous suffise d'indiquer les *Relations des missions de la Nouvelle-France, le Mémoire touchant la mort et vertus... du P. Jean de Brébeuf...* (manuscrit de 1652), les ouvrages des PP. Algambe, Andrade, Cassani, les lettres et mémoires des archives du *Gesu* à Rome. Nous devons de nouveau, pour nous soumettre au décret d'Urbain VIII, déclarer que, dans l'appréciation des faits, comme dans les éloges ou titres honorifiques donnés aux hommes qui sont cités, il ne faut voir qu'un témoignage purement humain, qui ne veut en aucune manière prévenir le jugement de l'Église, notre mère.